

Ecole Maternelle Châteaugiron-Landry
111 bis rue de Châteaugiron
35000 RENNES

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE EN DATE DU 26 FEVRIER 2015

Étaient présents :

M. LESECK, directeur
Mme RAYMOND, enseignante
Mme JAMES, enseignante
Mme LHOTELLIER, enseignante
M. WIEL, enseignant

M.VAN DEN EYNDE, responsable antenne sud-est Ville de Rennes

Mmes LEGRAND, BOURIC, MM. MAINFROID, SOUBIGOU, THUDOR, parents élus

Excusée: Mme DEBROISE, élue de quartier

Ordre du jour :

- Les effectifs
- Le suivi des actions du projet d'école
- Sorties, fêtes, spectacles, animations
- Questions diverses

EFFECTIFS

A ce jour: 30 GS, 46 MS, 32 PS, 9 TPS, 5 Kerveiza. Total: 122

Prévisions année 2015/2016: 44 GS, 28 MS, 34 PS, 9 TPS, 5 Kerveiza. Total: 120

La campagne d'inscription débutera au mois de mars. L'inscription s'effectue en mairie après contact téléphonique auprès des services de la ville.

RAPPEL : lors d'un changement d'école, il est impératif d'avertir pour obtenir un certificat de radiation permettant l'inscription dans un autre établissement.

SUIVI DES ACTIONS DU PROJET D'ECOLE

Lire avec un auteur:

Domaines concernés: - Le langage au coeur des apprentissages
- La sensibilité, l'imagination, la création

L'invité est Mathieu MAUDET.

Projet réalisé avec l'aide du SMAE: service médiation et action éducative de la ville de Rennes.

Toutes les classes ont découvert les productions de M. Maudet.

Chaque classe a ensuite étudié plus particulièrement un album et produira des réalisations plastiques qui seront exposées à l'occasion de la venue de l'auteur prévue pendant la semaine du 23 au 27 mars.

Ateliers sciences MS:

Domaine concerné: découvrir le monde (le monde de la matière et des objets)

Tous les élèves de moyenne section participent à des ateliers sur le thème de l'eau.

5 ateliers le mardi et le jeudi après-midi en mars et avril.

Un carnet d'expériences accompagne l'enfant tout au long de ces ateliers.

Livres à compter:

Les familles ont été sollicitées pour apporter des objets répondant à une thématique. Ces objets photographiés et exposés constituent une « banque de données » dans laquelle puisent les classes pour fabriquer des livres à compter. Chaque livre est commencé dans une classe et achevé dans une autre.

Les livres terminés seront consultables dans le hall de l'école.

Les objectifs de cette action visent les domaines suivants :

- Le langage au coeur des apprentissages
- Découvrir le monde (quantité et nombres)

La participation la plus large possible des familles dans ce type d'action favorise le lien entre l'école et la maison.

Rallye lecture:

Domaine concerné : le langage au coeur des apprentissages

Jeux en déambulation dans l'école.

Les quatre albums sélectionnés sont :

Conte traditionnel :	Boucle d'or et les trois ours.
Conte musical :	Pierre et le loup (musique de S. Prokofiev)
Album sans texte :	Loup noir (A. Guilloppé)
Album de M. Maudet :	Bonjour facteur.

SORTIES, FÊTES, SPECTACLES, ANIMATIONS

Plusieurs sorties pédagogiques ont eu lieu ou sont programmées: écomusée de la Bentinais, le musée des Beaux Arts, Les Champs Libres, le parc du Landry.

La bibliothèque de quartier ne peut plus recevoir de classe pour cause de restructuration en cours.

Carnaval : il aura lieu le vendredi 10 avril 2015.

Thème : les albums du rallye lecture.

Les parents sont sollicités pour venir faire des crêpes le matin dans l'école.

Un courrier a été adressé à M. le Maire pour l'autorisation de circuler sur la voie publique.

Une communication écrite sera adressée aux parents pour détailler l'organisation du défilé.

QUESTIONS DIVERSES

Activité piscine : elle se déroule du 26 février au 9 avril 2015. La première séance s'est bien passée.

Trois groupes ont été constitués en fonction des compétences des enfants.

Le port du bonnet est obligatoire. Les lunettes de nage sont possibles.

Actualité/attentats : Les événements tragiques qui se sont déroulés début janvier n'ont été abordés en classe que si les enfants en ont parlé spontanément. Le rôle de l'enseignant a surtout été de conduire les discussions et de proposer aux enfants un mur de dessins contre les vilaines actions.

Travaux : l'installation du auvent de la cantine est destiné aux enfants de l'école élémentaire. Les enfants de l'école maternelle empruntent une autre porte et ne sont pas contraints d'attendre pour

s'installer.

L'éclairage de la cours concerne le temps périscolaire; un bon de travaux doit être établi.

Le câblage de la radio dans la salle du CALM ne permet pas de travailler dans de bonnes conditions. Le fil micro est trop court et le bureau du CALM gênant. Une solution possible serait un ou plusieurs micros sans fil. Les parents délégués proposent de s'en occuper.

Service minimum d'accueil : - en cas de grève des enseignants l'article L 133-3 du code de l'enseignement s'applique: la commune est chargée de l'organisation d'un service d'accueil lorsque le nombre des personnes qui ont déclaré leur intention de participer à la grève est égal ou supérieur à 25% du nombre de personnes qui exercent des fonctions d'enseignement dans l'école.

La déclaration de grève des enseignants doit parvenir aux Inspecteurs de l'Education Nationale 48h avant l'entrée en grève.

Si le seuil de 25% n'est pas atteint, pas de service d'accueil.

- En cas de grève des ASEM, c'est le code général du travail qui s'applique: pas d'obligation de déclarer son intention et pas de remplacement de personnel gréviste.
- En cas de grève conjointe des enseignants et des ASEM, pas de service d'accueil; c'est le code général du travail qui s'applique.

Compte-rendus des conseils d'école : diffusion des compte-rendus sur le blog de L'APE. Il n'y a pas d'obstacle à cette diffusion une fois le compte-rendu validé.

Facturation temps périscolaire : les services de la mairie ont procédé à la vérification des pointages cantine. Deux erreurs ont été relevées dues à des homonymies. L'utilisation du Pocket PC (pointage électronique) rend plus sûr le pointage.

En cas de contestation, il est possible de saisir le service de facturation, le STEL qui procède aux vérifications.

Pour le pointage du soir, il est encore sous forme papier pour les enfants de l'élémentaire et ne permet pas un lissage de la facturation tant qu'il n'est pas totalement informatisé.

Un test sur deux écoles est en cours pour étudier la possibilité d'étendre le système.

En cas de pique-nique, il n'y a pas de pointage.

La gratuité de la garderie est assurée le mercredi de 12h à 12h30. Au delà, l'enfant est pointé.

Travaux à proximité de l'école: rue de la 87ème division, la vitesse est jugée excessive par les parents.

Les services municipaux ont procédé à des contrôles qui n'ont pas révélé de dépassement de la vitesse autorisée (50 km/h). Toutefois, des travaux de sécurisation sont programmés pour le second semestre 2015.

Photo scolaire: cette année, la ristourne accordée par le photographe a permis de dégager 382€50 au profit de la coopérative scolaire.

Dates à retenir :

Vendredi 10 avril 2015 : carnaval

Mardi 26 mai 2015 : photo de classe (groupe)

Vendredi 26 juin 2015 : fête de l'école

Le représentant des parents
Mme LE GRAND

Le secrétaire de séance
Mme LHOTELLIER

Le directeur
M. LESECK